

Les services de l'Europe 1992

(Suite de la première page 3.)

culture d'entreprise, des méthodes de travail bien structurées et une taille qui leur permet d'investir dans de nouvelles activités de consultation.

Le rapport propose deux options qui sont à la disposition des entreprises canadiennes faisant face à la mondialisation et aux défis de l'Europe de 1992 :

- s'intégrer aux réseaux des « six grands »; ou
- choisir une stratégie plus décentralisée visant certains créneaux cibles.

La première option comporte plusieurs avantages. Elle fournit simultanément aux entreprises une dimension natio-

nale et internationale; elle leur accorde les avantages d'un prestige international reconnu et leur offre l'accès à des années d'expérience dans le domaine des réseaux internationaux.

Les stratégies relatives aux créneaux visent en particulier le développement d'une forte présence régionale et de services personnalisés adaptés aux besoins des moyennes entreprises, ainsi que l'établissement d'objectifs internationaux dans certains secteurs ayant des dénominateurs communs.

À cet égard, les entreprises du Québec orientent leurs efforts de développement international principalement vers la Nouvelle-Angleterre, la France et

l'Europe méditerranéenne qui, sur le plan des affaires, ont certains points communs avec cette province.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou un exemplaire de l'étude intitulée *Impact de l'unification du marché européen : services professionnels et d'experts-conseils*, communiquer avec la Direction de la politique commerciale avec la Communauté européenne (REM), Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, prom. Sussex, Ottawa K1A 0G2. Tél. : (613) 995-8297. Télécopieur : (613) 995-1277

Études gouvernementales sur l'Accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique

Le gouvernement fédéral vient de publier quatre études sur divers aspects de l'Accord de libre-échange proposé entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Les documents de travail préliminaires ont été déposés par le ministre du Commerce extérieur, M. John C.

Crosbie, lors de sa comparution devant le Comité permanent des Affaires extérieures et du Commerce extérieur, le mois dernier.

Le premier document de travail, publié par le ministère des Finances, intitulé *Le Canada face à un accord commercial Mexique-États-Unis*, examine les perspectives des relations commerciales et économiques futures entre les États-Unis et le Mexique et décrit certaines des répercussions éventuelles pour le Canada.

Ce document étudie, entre autres, les incidences sur le Canada qui découleraient de la participation de celui-ci à toutes les négociations sur la libéralisation des échanges commerciaux qui pourraient se tenir.

Le deuxième document, intitulé *Libéralisation du commerce nord américain - Analyse des incidences par secteur*, publié par Industrie, Sciences et Technologie Canada, évalue les incidences éventuelles d'une libéralisation accrue du commerce sur un certain nombre de secteurs industriels au Canada.

Un troisième document, intitulé *Les négociations Canada-États-Unis-Mexique sur le libre-échange : la justification et la dimension investissement*, publié par Investissements Canada, décrit les récentes réformes entreprises au Mexique en ce qui concerne les investissements étrangers.

Ce document examine aussi le niveau d'investissements étrangers effectués au Canada, en particulier par les États-Unis, et conclut que « Si un accord bilatéral entre le Mexique et les États-Unis risque de nuire au Canada, il n'y a guère lieu de penser qu'un accord bilatéral ne rapporterait rien à notre pays. Au contraire, les gains qu'il permettrait de réaliser sur le plan de la productivité par suite de plus grandes économies d'échelle, de coûts de facteurs de production moins élevés et de la rationalisation de l'industrie compte tenu des avantages comparatifs de chaque pays, devraient permettre au Canada d'accroître sa compétitivité sur les marchés en Amérique du Nord, en Asie et en Europe. »

Un quatrième document publié par Agriculture Canada, intitulé *La participation du Canada aux discussions sur un éventuel accord de libre-échange entre le Mexique et les États-Unis - Perspectives agricoles préliminaires*, examine l'industrie agricole du Mexique ainsi que la capacité de celui-ci d'absorber des exportations agricoles

canadiennes à l'avenir. Les exportations de produits agro-alimentaires canadiens vers le Mexique sont estimées à 150 millions de dollars par an alors que le Canada importe du Mexique (surtout des fruits et des légumes complémentaires frais et transformés) d'une valeur de 110 millions de dollars par an.

En outre, Travail Canada achève une étude préliminaire intitulée *A Comparison of Labour Legislation of General Application in Canada, the U.S. and Mexico*. Cette étude examinera les lois actuelles portant sur la situation de la population active dans les trois pays.

Ces documents de travail ne sont pas un énoncé formel de la politique du gouvernement; ils font simplement partie de la discussion publique relative à la question des négociations commerciales trilatérales.

Le Comité permanent, présidé par M. John Bosley, tient actuellement des discussions sur la participation du Canada aux consultations trilatérales avec les États-Unis et le Mexique en vue de négocier un accord global de libre-échange nord-américain.

Pour obtenir des exemplaires de ces études, communiquer avec Info Export, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC). Tél. (sans frais) : 1-800-267-8376 (région d'Ottawa : 993-6435). Télécopieur : (613) 996-9709.